

"La monnaie et l'Europe" dans Courrier Européen (janvier-février 1976)

Légende: Après l'effondrement du système de Bretton Woods, l'auteur attire l'attention sur l'urgence d'instaurer un système monétaire européen conduisant à terme à la mise en place d'une monnaie unique et d'un organisme européen chargé de la coordination des politiques monétaires.

Source: Archives historiques des Communautés européennes, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Emanuele Gazzo, EG. L'évolution des institutions et organes de la Communauté, EG 44.

Courrier Européen. dir. de publ. Andrieu, Raymond. Janvier-février 1976, n° 105, 24e année. Paris: Organisation française du Mouvement européen.

Copyright: (c) Mouvement Européen-France

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"la_monnaie_et_l_europe"_dans_courrier_europeen_janvier_fevrier_1976-fr-0a163cae-52f6-4142-bbfe-4e1e174a35c4.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 01/10/2012

La monnaie et l'Europe

Georges POTUT
Président de l'École des Hautes Études Sociales et Internationales

Une monnaie qui soit réellement une monnaie est indispensable non seulement pour favoriser une croissance équilibrée mais aussi pour maintenir la cohésion d'une collectivité humaine organique comme par exemple la Communauté Européenne. La monnaie apparaît en effet, à défaut d'une langue commune qu'écarte la diversité des ethnies, comme le lien le plus solide pour lui conserver cette cohésion.

Une vraie monnaie n'est-elle pas celle qui est dotée des attributs essentiels de stabilité relative, de sécurité, de liberté de circulation sans restrictions ni barrières à travers les frontières et qui réussit à se protéger contre les assauts de l'inflation ? Depuis le démantèlement du système de Bretton Woods et les tribulations du dollar, la plupart des devises ont bien de la peine à répondre à ces critères. Cet état de choses, s'il se prolonge exagérément, est de nature à mettre en question les tentatives si laborieuses et si décevantes de structuration de l'Europe et même, à terme plus ou moins éloigné, sa survie.

Un système détruit

La conférence économique destinée, à l'initiative de la France, à organiser la « coopération internationale » et dont l'objet et la procédure ont été élaborés non sans mal par la réunion préparatoire de l'avenue Kléber, ne pourra évidemment faire autrement que de réserver une place importante aux questions monétaires. Réussira-t-elle à réaliser quelque progrès dans la voie de la restauration du système détruit ? Espérons-le, sans nous leurrer sur l'ampleur des difficultés à aplanir, des obstacles à surmonter. A tout le moins qu'elle soit propice à l'établissement d'un système à l'échelle de l'Europe de la Communauté.

L'institution d'un tel système devrait être de nature à ménager l'indépendance de celle-ci à l'égard du dollar. Dans le système de Bretton Woods la devise américaine a été en quelque sorte la monnaie-pilote. Redevenue monnaie, surtout nationale, elle n'est plus en mesure de jouer dans sa plénitude le rôle qui a été le sien dans les affaires mondiales. Bien plus, les autres devises sont exposées au risque d'être affectées par ses vicissitudes.

Les Etats-Unis, parce que cela paraît conforme à leur intérêt du moment, prônent la généralisation des « parités flexibles » alors que la stabilité devrait être l'attribut essentiel des monnaies, vouées ainsi au contraire à être flottantes. La France préconise par contre la fixité des taux de change mais avec des parités naturellement ajustables si les circonstances de la conjoncture économique le commandent.

Un système européen spécifique basé sur ce principe permettrait d'acquérir une certaine autonomie au sein d'un univers à changes mouvants. On pourrait le comparer, s'il parvient à être mis sur pied, à une constellation dont les étoiles la composant gardent entre elles constantes leurs distances pour se mouvoir de conserve dans le firmament par rapport à d'autres astres, le dollar notamment.

Un troupeau dispersé

Pour le présent, les monnaies des pays de la Communauté s'égareront en ordre dispersé. Elles sont comme les têtes d'un troupeau égaillées dans la nature parce que les clôtures qui les maintenaient dans leur pré ont été abattues du fait de l'effondrement de l'édifice lézardé de Bretton Woods. Ces clôtures figurent l'ensemble des règles présidant à la création et à la circulation des monnaies, l'observation d'une discipline commune, l'harmonisation des politiques monétaires, la défense de l'équilibre de la balance globale des paiements.

Relever les barrières, rassembler le troupeau dans le pacage, c'est instituer un ordre monétaire nouveau mais cette entreprise encourt le risque d'être contrariée par le particularisme des différentes nations : les négociations laborieuses et souvent vaines dans le domaine économique, notamment en matière agricole, le prouvent. Les efforts déployés à cet effet se heurteront au principe de souveraineté monétaire, survivance du vieux droit régalien de battre monnaie. Plaçons notre espérance dans la sagesse que devrait finir par inspirer

l'étroite solidarité unissant les partenaires de la Communauté jusqu'ici, semble-t-il, insuffisamment conscients des périls qui la menacent.

Une vue de l'esprit

La pratique de la solidarité conduit au but final qui est l'institution d'une monnaie européenne. Dans la situation où nous nous trouvons et dans l'état actuel des mentalités, une semblable perspective ne saurait être autre chose qu'une vue de l'esprit. Au surplus, il importerait d'éliminer les disparités existant entre les systèmes nationaux et réduire la diversité des structures économiques et des méthodes. D'une manière plus générale, certains préalables essentiels devront être réalisés, au premier chef — avec l'unification aussi poussée que possible des politiques budgétaires et fiscales — l'harmonisation des politiques monétaires, la concertation permanente portant sur le fonctionnement des marchés monétaires, la régulation des mouvements de capitaux, en un mot l'établissement d'une véritable coopération monétaire entre les pays membres de la Communauté.

Une pareille coordination implique la mise en place d'un organisme, sorte de Fonds monétaire international pour l'Europe ou de Super banque centrale coiffant les banques centrales nationales comme voulait l'être à son origine la Banque des Règlements Internationaux B.R.I. de Bâle. Cependant, il serait vain d'imaginer que les nations intéressées laisseraient de gaîté de cœur la monnaie européenne se substituer aux différentes monnaies nationales. En admettant qu'un consentement général soit enfin obtenu, on ne voit guère la possibilité de faire autrement que de se prêter pour un temps plus ou moins long à un dualisme autorisant la coexistence des monnaies traditionnelles et de la nouvelle.

Ou bien une monnaie de compte... Pourquoi pas ? Son utilisation a été de pratique courante dans le passé avec le florin, le thaler et tant d'autres. En France, la livre parisis puis la livre tournois ont été pendant des siècles monnaies de compte, tandis que les transactions s'effectuaient en deniers, en agnels, en écus puis en « Henri » et enfin en « Louis » dont la dénomination est encore usitée pour les pièces d'or appelées aussi « Napoléon ».

La difficulté serait seulement de donner une définition satisfaisante de cette monnaie de compte, à moins de la pourvoir d'une référence à l'or, malgré les fluctuations dont le marché de celui-ci est le théâtre. Mais quel autre parangon offrirait moins d'aléas ? D'ailleurs, je ne crois absolument pas à la démonétisation définitive du métal jaune en dépit de l'opportunisme qui pousse les Américains à s'en faire, momentanément semble-t-il, les champions. On ne pourrait impunément répudier l'or qui pendant des millénaires fut un usage et même l'objet d'un véritable culte sans mettre en jeu des facteurs psychologiques singulièrement puissants dont ferai bon marché la recherche à coup sûr aventureuse d'un nouvel étalon. Au surplus, on ne supprime vraiment que ce qui peut être remplacé par un succédané meilleur. Par quoi donc ? Certainement pas par les droits de tirage spéciaux, expédient ingénieux, définis par un « panier » de monnaies dont aucune ne peut se prévaloir d'une garantie indiscutable de solidité.

Un caractère d'urgence

La question ne saurait être envisagée autrement que sous l'aspect de la recherche de l'un des moyens les plus efficaces de favoriser la survie de l'Europe. On mesure ainsi toute l'importance que revêtent pour la construction de l'Europe politique les problèmes monétaires. Aussi présentent-ils un indéniable caractère d'urgence.

L'union monétaire ne se situe sans doute pas pour nous dans une perspective rapprochée mais tout progrès, si modeste fût-il, a son prix. Cependant notre avenir est sous la dépendance déterminante du Consensus des Etats adhérents au marché commun. Le sort de l'Europe, en définitive, tient à la prise de conscience résolue des gouvernants de chacun de ceux-ci.